

Recueil

DES ACTES ADMINISTRATIFS

2019

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**Séance du
28 octobre 2019
N° 11 D - 2019
DOB/DM2**

SOMMAIRE

I - Compte rendu analytique de la séance du Conseil Départemental

* Séance du 28 octobre 2019

5

I - Compte rendu analytique de la séance du Conseil départemental

Séance du 28 octobre 2019

Direction Générale des Services
Secrétariat Général et Relation à l'Usager
Pôle Assemblées

☎ : 04.75.66.77.15

Réf. : CC/AL

PRIVAS, le 28 octobre 2019

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SEANCE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 OCTOBRE 2019

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020 ET DECISION MODIFICATIVE N° 2

- Séance publique

Le Lundi 28 octobre 2019, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Départemental de l'Ardèche, dûment convoqués le 18 septembre 2019 en séance publique par Monsieur le Président Laurent UGHETTO, se sont réunis à l'Hôtel du Département, Salle Paul Ribeyre, sous la présidence de Monsieur Laurent UGHETTO.

Conseillers Départementaux en exercice : 34

Secrétaire de séance : Mme Camille JULLIEN

Etaient Présents :

ALLEFRESDE Laurence, BARBATO Stéphanie, BASTIDE Bérengère, BOURJAT Laëtitia, BUIS Sabine, CHAREYRE Sandrine, CHAZE Max, COTTA Robert, DALVERNY Jérôme, DUBAY Jacques, DUBOIS Sylvie, FINIELS Martine, FOUR Christine, GAUCHER Sylvie, JULLIEN Camille, L'HERMINIER Raoul, MAISONNAT Pierre, PALIX Dominique, PEVERELLI Olivier, PLENET Simon, QUENETTE Marc-Antoine, ROCHE Bernadette, ROYER Brigitte, SERRE Laëtitia, UGHETTO Laurent, VALLON Jean-Paul, Anne VENTALON, WEISS Maurice

Absent excusé uniquement le matin : CHAZE Max (Pouvoir donné à Sabine BUIS)

Absents excusés toute la journée :

CONSTANT Jean-Pierre (Pouvoir donné à Anne VENTALON)
DUCHAMP Denis (Pouvoir donné à Martine FINIELS)
FEROUSSIER Christian (Pouvoir donné à Raoul L'HERMINIER)
MALFOY Christine (Pouvoir donné à Robert COTTA)
SAULIGNAC Hervé (Pouvoir donné à Sandrine CHAREYRE)
TERRASSE Pascal (Pouvoir donné à Laurent UGHETTO)



Mme Camille JULLIEN ayant été désignée en tant que Secrétaire de séance, M. le Président du Conseil Départemental précise que l'ordre du jour de cette séance appelle les points suivants :

- Approbation des Procès-Verbaux des séances des 11 mars 2019 (B.P.) et 17 juin 2019 (DM.1)
- Débat des Orientations Budgétaires 2020
- Décision Modificative n°2



Les Procès-Verbaux ayant été adoptés et après le discours introductif du Président du Conseil Départemental s'est tenu le Débat d'Orientations Budgétaires.

Matinée

I - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

6.1 – Orientations budgétaires 2020 – Rapporteur : Simon PLENET
(Présentation d'un powerpoint – Erratum)

A l'Unanimité,

Donne acte au Président du Conseil Départemental de la tenue du débat d'Orientations Budgétaires 2020 (cf. rapport du Président en annexe jointe).



Après-Midi

II - DECISION MODIFICATIVE N° 2

Après la présentation du Budget Supplémentaire par M. Simon PLENET (Intervenants : M. QUENETTE, M. WEISS, Mme FINIELS), l'Assemblée a pris les décisions suivantes :

1.1– POLITIQUE ACTION SOCIALE ET INSERTION – Rapporteur : Dominique PALIX

A l'Unanimité,

Approuve les modifications apportées à la Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi et ses annexes et autorise le Président à la signer

Donne délégation à la Commission Permanente pour toutes modifications à venir sur la Convention par voie d'avenant.

1.2 – POLITIQUE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT – Rapporteur : Robert COTTA

A l'Unanimité des suffrages exprimés (Pour : 32)
Simon PLENET et Olivier PEVERELLI ne prennent pas part au vote

Approuve la Convention Intercommunale d'Attribution Annonay Rhône Agglo.

Autorise le Président à signer ladite convention.

Approuve le nouveau schéma d'accueil des gens du voyage et **Autorise** le Président à le signer.

Encourage toute démarche de concertation avec les acteurs locaux sur la question de l'aire de grand passage pour qu'une réponse locale et adaptée puisse être travaillée par l'Etat avec les principaux acteurs concernés ;

Approuve l'avenant à l'annexe 1 de la Convention de partenariat entre Ardèche Habitat et le Département selon le modèle annexé **autorise** le Président à signer l'avenant et **donne délégation** à la Commission Permanente pour toute modification au tableau de programmation 2018/2020 ;

2.3 – FONCTIONNEMENT DES COLLEGES – Rapporteur : Stéphanie BARBATO

A l'Unanimité,

Approuve la répartition des enveloppes affectées au fonctionnement des collèges (annexe 1).

Approuve la répartition pour le fonctionnement des classes ULIS (annexe 1).

Approuve la répartition des dotations au titre des déplacements vers les installations sportives (annexe 1).

Approuve le principe de l'attribution des dotations ordures ménagères à hauteur de 70 % de la dépense supportée par le collège et de versement de celles-ci en plusieurs fois sur présentation des factures correspondantes.

Approuve les tarifs de restauration et d'hébergement 2019 (annexe 3).

Approuve le maintien des tarifs nuitées pour hôtes de passage aux tarifs délibérés en 2017 (annexe 4).

Approuve le montant des prestations accessoires des personnels logés par nécessité absolue de service (annexe 5).

Approuve le répertoire actualisé de l'attribution des logements de fonction (annexe 6).

2.4 – ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – « CONVENTION ARDECHE CAMPUS CONNECTE »

Rapporteur : Sandrine CHAREYRE

A la Majorité,

Pour : 24 - Groupe Majorité Départementale de Gauche

Abstentions: 10 - Groupe Ardèche Avenir

Approuve les termes de la convention de financement à intervenir entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et le Département pour le tiers lieu labellisé "Campus connecté" de Privas.

Autorise le Président du Conseil départemental à signer au nom du Département ladite convention.

2.5 – RESTAURATION SCOLAIRE – CHARTE « MON COLLEGE S'ENGAGE »

Rapporteur : Stéphanie BARBATO

A l'Unanimité,

Approuve les termes de la charte "Mon collège s'engage" telle que figurant en annexe du projet de délibération.

Autorise le Président du Conseil départemental à signer au nom du Département ladite charte avec chaque établissement engagé dans la démarche.

3.6 – DOENR – Rapporteur : Maurice WEISS

A l'Unanimité,

Approuve le Dossier d'Organisation de l'Entretien Routier (DOeNR) du Département de l'Ardèche, ci-joint, dans le but d'homogénéiser les pratiques de l'entretien routier et d'en définir les niveaux de service avec les indicateurs de suivi associés.

3.7 - LINEAIRE DEPARTEMENTAL – Rapporteur : Maurice WEISS

A l'Unanimité,

Prend acte de la longueur totale des routes départementales, arrêtée au 1^{er} janvier 2019 : 3801 kilomètres,

Prend acte de la répartition des routes départementales selon qu'elles se situent en zone de plaine ou en zone de montagne :

- 1160 kilomètres en zone de plaine
- 2641 kilomètres en zone de montagne.

3.8 – APPEL A PROJETS « PASS TERRITOIRES 2020 » – Rapporteur : Maurice WEISS

A l'Unanimité,

Approuve les modalités de l'appel à projets PASS Territoires 2020 telles que précisées dans le dossier de candidature figurant en annexe.

4.9 – LABO DE LA TRANSITION : PROJETS RETENUS – Rapporteur : Laurent UGHETTO

A la Majorité,

Pour : 24 - Groupe Majorité Départementale de Gauche

Abstentions: 10 - Groupe Ardèche Avenir

Arrête la liste des projets labellisés "Labo de la transition" telle que jointe en annexe et **valide** les montants alloués au titre du Labo de la transition, tels qu'indiqués dans l'annexe y compris le bonus de 10 % accordé à tous les projets labellisés.

Décide que le budget ainsi alloué est distribué entre les lignes budgétaires concernées.

5.10 – AGRICULTURE – Rapporteur : Sabine BUIS

A l'Unanimité,

I - CONTRATS TERRITORIAUX DE TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE (C2T2A)

Décide d'expérimenter une démarche de contractualisation avec cinq territoires en 2020 et cinq autres territoires en 2021.

Approuve le choix des territoires d'expérimentation pressentis pour 2020 qui seraient Gorges de l'Ardèche - Pays des Vans / Beaume Drobie / Arche Agglo / Rhône Crussol / Annonay Agglo.

Prend connaissance du contrat type et de ses annexes, tels que présentés en annexe au rapport.

Donne délégation à la Commission permanente pour approuver les termes définitifs de chaque contrat C2T2A et de ses annexes, qui seront adaptés à chacun des territoires, et pour autoriser le Président à les signer.

II – PLAN RÉGIONAL TRUFFES 2019-2021

Approuve les termes du plan Truffes 2019-2021, tel que présenté en annexe 1, et **autorise** le Président du Conseil départemental à le signer.

Approuve les termes du règlement d'aides aux investissements « aide à la plantation de nouvelles truffières » tel que présenté en annexe 2.

6.12 – DISPOSITIONS FINANCIERES DIVERSES – Rapporteur : Simon PLENET

A l'Unanimité pour toutes les délibérations,

. Créances éteintes (6.12.1)

Constate l'extinction des créances départementales figurant dans le tableau récapitulatif ci-joint, représentant un montant total de 627,93 € sur le budget principal,

. SDIS (6.12.8)

Sandrine CHAREYRE ne prend pas part au vote (Pour : 33)

Approuve le versement d'une subvention d'investissement au SDIS de 2 310 347 € sur 2019, au titre du solde de l'engagement du Département pris sous forme de subventions en annuités pour les emprunts suivants :

- Un emprunt de 2013 pour le financement des casernes sur l'année 2013 d'un encours initial de 280 850 € et remboursable sur la base d'un indice Euribor 3 mois + 1.68% de marge sur 15 ans. Au 31 décembre 2019, l'encours restant dû s'établit à 175 729 €.
- Un emprunt de 2016 pour le financement du déploiement du réseau Antarès sur l'année 2016 d'un encours initial de 699 230 € et remboursable sur la base d'un taux fixe de 0.91 % sur 15 ans. Au 31 décembre 2019, l'encours restant dû s'établit à 559 385 €.
- Un emprunt de 2017 pour le financement du déploiement du réseau Antarès sur l'année 2017 d'un encours initial de 1 495 867 € et remboursable sur la base d'un taux fixe de 1.00 % sur 15 ans. Au 31 décembre 2019, l'encours restant dû s'établit à 1 296 417 €.

Par ailleurs, par dérogation au principe de financement en annuités du déploiement du réseau Antares, le Département subventionnera les dépenses 2018 effectuées par le SDIS au moyen d'une subvention en capital d'un montant de 278 816 €.

Les crédits correspondants à cette dépense seront mandatés sur le chapitre 911 et la fonction 12.

Autorise le Président du Département à signer la convention avec le SDIS prévoyant le solde de ses engagements pris sous forme de subventions en annuités.

Approuve le versement des annuités au SDIS concernant la participation du Département au programme de modernisation des casernes représente un montant de 55 706 € en fonctionnement pour la partie intérêts et 226 222 € en investissement pour la partie capital. Annexe 2.

Approuve le versement des annuités au SDIS concernant le déploiement du réseau ANTARES qui représente un montant de 19 746 € en fonctionnement pour la partie intérêts et 146 340 € en investissement pour la partie capital. Annexe 3.

Les crédits correspondants seront mandatés sur les chapitres 911 fonction 12 en investissement et 931 fonction 12 en fonctionnement.

. Politique de la ville (6.12.9)

Donne délégation à la Commission permanente pour la prolongation des contrats de ville par voie d'avenant.

Autorise le Président à signer les avenants au contrat de ville.

. Adhésion Association des Territoires pour des solutions solidaires (6.12.10)

Autorise l'adhésion du Département à l'Association des territoires pour des solutions solidaires.

Autorise le Président à signer l'adhésion correspondante.

Approuve le versement de la cotisation annuelle fixée à 2 500 €.

Désigne comme représentant légal pour représenter le Département au sein de cette association M. le Président du Conseil départemental.

. Budget annexe du Foyer de l'Enfance (6.12.11)

Décide d'attribuer une subvention de 390 000 € au budget annexe du Foyer de l'Enfance sur l'exercice budgétaire 2019.

Les crédits budgétaires nécessaires seront engagés sur l'autorisation de programme FOYER 2017/1 et mandatés sur le chapitre 915 du budget départemental.

Arrête le montant de la subvention d'équipement allouée au budget annexe du Foyer de l'Enfance à hauteur de 195 836 € sur l'exercice 2019.

Les crédits budgétaires sont prévus sur le chapitre 915, fonction 51 du budget principal.

. Budget annexe de la Base de Salavas (6.12.6)

Concernant le budget annexe de la base de SALAVAS, qui constitue un service public administratif :

Arrête le montant de la subvention d'équipement du budget principal au budget annexe de la base de SALAVAS à 15 400 € (les inscriptions budgétaires ont d'ores et déjà été votées).

. Solde de subvention en annuités auprès du CHVA (6.12.7)

Approuve la convention de transformation des subventions en annuités d'emprunt en subvention directe pour un montant total de 1 605 716,46 euros (annexe 4) et **autorise** le Président du Conseil Départemental à la signer.

6.13 – POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES – Rapporteur : Bérengère BASTIDE

A la Majorité,

Pour : 24 - Groupe Majorité Départementale de Gauche

Abstentions: 10 - Groupe Ardèche Avenir

Adopte les modifications apportées au tableau des emplois.

6.14 – RENDU COMPTE DE LA DELEGATION DONNEE AU PRESIDENT

Rapporteur : Bérengère BASTIDE

A l'Unanimité,

Prend acte des décisions prises par le Président du Conseil Départemental, au cours du 2^{ème} trimestre 2019 (avril – mai – juin) dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Départemental, selon annexes ci-jointes.



Ensuite, l'Assemblée Départementale a adopté **à la Majorité** la Décision Modificative n°2 (Intervenants : M. L'HERMINER et M. QUENETTE)

Pour : 24 - Groupe Majorité Départementale de Gauche

Abstentions : 10 - Groupe Ardèche Avenir



Enfin, l'Assemblée Départementale a adopté :

- **A l'Unanimité les motions de soutien** suivantes déposées au nom de l'Assemblée Départementale (Rapporteur : Laurent UGHETTO) relatives à :

- ✓ La Maternité de Privas
- ✓ La Réorganisation des services fiscaux en Ardèche

Etant précisé que la motion sur la Chambre d'Agriculture déposée au nom de l'Assemblée Départementale a été retirée de l'Ordre du jour.

- **A l'unanimité des suffrages exprimés** (le Groupe Ardèche Avenir ne prend pas part au vote), la motion de soutien déposée au nom du Groupe de la Majorité Départementale (Rapporteur : Raoul L'HERMINIER) relatif à

- ✓ L'Appel pour un Pacte Finance-Climat Européen



L'ordre du jour de la séance étant épuisé, après les propos conclusifs du Président du Conseil départemental, la séance a été levée le Lundi 28 octobre 2019 à 16h40.

LES ANNEXES SONT CONSULTABLES AU SECRETARIAT GENERAL - POLE ASSEMBLEES ET DANS LES SERVICES INSTRUCTEURS
--

**POUR COPIE CONFORME AUX ORIGINAUX
DÉPOSÉS À LA DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX**

**Pour le Président,
Le Directeur Général
des Services Départementaux**

Antonin JIMENEZ

ardèche
LE DÉPARTEMENT

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - Tél : 04 75 66 77 07



www.ardeche.fr